

Communiqué de presse

MOBILITÉ

La Ville va tester des navettes urbaines électriques et modulaires

Gland, le 13 mai 2024 – La Commune va lancer une expérimentation avec la navette « Cristal » durant six semaines de mi-septembre à fin octobre afin d'étudier les évolutions futures du réseau de transports urbains.

Ce jeudi 2 mai 2024, le Conseil communal de la Ville de Gland a accepté le préavis municipal 57, validant ainsi l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 116'710.- TTC pour l'expérimentation des navettes urbaines électriques et modulaires « Cristal ». En automne 2022, dans le cadre du programme « Smart City », un sondage récoltant près de 600 avis a démontré que la mobilité et les transports publics font partie des thématiques majeures pour la population glandoise. En 2022, l'étude pour la refonte et la modernisation du TUG a été initiée et ses résultats seront présentés en fin d'année. Afin de tester les premières hypothèses décrites dans cette étude, la Ville de Gland a pour projet de tester un service de bus « à la demande ». Cette expérimentation vise ainsi à analyser un tracé et une fréquence complémentaire à la ligne TUG actuelle.

Déroulement du projet

Trois navettes exploitées par CarPostal seront mises à disposition de la Ville de Gland par la société Lohr pour une durée de six semaines de mi-septembre à fin octobre. Cette expérimentation débutera lors de la semaine de la mobilité qui aura lieu du 16 au 22 septembre. La desserte proposée sera complémentaire à la ligne TUG actuelle. La navette suivra un tracé fixe et cadencé à la demi-heure durant les heures de pointe du matin et du soir. Durant le reste de la journée, elle pourra être appelée « à la demande » via une application dédiée ou avec une réservation par téléphone. Les voyageurs pourront aussi bénéficier de ce service « à la demande » le samedi. L'utilisation de la navette sera gratuite durant la période de test. Les passagers seront invités à répondre à un questionnaire afin de pouvoir évaluer leur satisfaction. Ajoutées aux résultats de l'étude de refonte du TUG, ces données permettront à la Municipalité de proposer un réseau de transports urbains optimal.

Navette « Cristal »

Pour mener à bien cette expérimentation, il est nécessaire de disposer de véhicules de taille réduite, électriques et modulables. Ils doivent être capables de circuler dans les rues étroites du Vieux-Bourg, de vérifier les contraintes liées au temps de charge et à l'autonomie de la batterie et enfin de varier la capacité selon la période horaire. A noter que ces véhicules ne sont pas autonomes. Pour ces différentes raisons, la collaboration avec la société française Lohr, le constructeur de la navette « Cristal », a été décidée. En soutenant cette expérimentation, Lohr peut effectuer des tests indispensables à une éventuelle homologation de son véhicule en Suisse, comme c'est déjà le cas en France et en Allemagne.

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

M. Gérald Cretegy, Municipal en charge des transports publics : 079 692 35 76

Office de la communication : 022 354 04 06